

SEMAINES SOCIALES DE FRANCE

Rapport Financier sur les comptes 2023 Au conseil d'Administration du 16 mai 2024 et à l'Assemblée générale du 6 juin 2024

Les comptes annuels de l'association ont été établis conformément aux dispositions réglementaires en vigueur et certifiés par le commissaire aux comptes de l'association, le cabinet Fort et Associés, représenté par Monsieur Pierre Emmanuel Fort qui fera part du résultat de ses diligences à l'issue de la lecture de ce rapport financier.

Les comptes se composent du bilan et du compte de résultat et de leurs annexes.

En ce qui concerne le bilan, la situation nette de 297 730 € à la fin de l'année 2022 s'élève à 344 586 € au 31 décembre 2023, après prise en compte du résultat positif de 46 856 € de l'exercice 2023. Notre trésorerie est de 393k€ à fin 2023.

Les charges d'exploitation (hors loyer) s'élèvent à 352 033 €, en augmentation de 45 993 € par rapport à 2022, essentiellement en raison du coût de la Session de 95 907 €, en hausse de 34 651 € par rapport à l'année précédente. Ce coût est toutefois proche du budget qui avait été évalué à 85 150 €, et la qualité de la Session a permis de dégager des recettes de 132 536 € en progression de 49 356 €, qui ont donc surcompensé l'augmentation de coût. Le poste salaires, traitements et charges sociales n'est en hausse que de 612 €, conformément au budget et les charges de fonctionnement de 116 964 € sont en hausse de 15 036 € en raison de la refonte du site Internet et conformes au budget.

Les produits d'exploitation hors mise à disposition des locaux se sont élevés à 398 890 €, en hausse de 83 807 €. Le produit des cotisations des membres de l'association est de 37 260 €, et ne progresse que de 2 190 €, alors que le nombre d'adhérents, passe de 707 en 2022 à 818 en 2023.

Le produit des dons, quant à lui, est en diminution de 7 414 €, à 84 107 € qui reflète une diminution du don moyen de 101€ en 2022 à 93€ en 2023, le nombre de donateurs restant assez stable à 904.

Le montant des produits hors subventions (15 000 € pour le site Internet et de 150 000 € reçue de la Fondation des Semaines Sociales), s'élève donc à 233 890 €, en hausse de 68 807 € par rapport à 2022. Il ne couvre toutefois que 66% des charges, et même s'il est en nette amélioration par rapport au taux de 54% de l'année dernière grâce au solde très positif de la Session, il faut souligner le rôle essentiel de la subvention de la Fondation des SSF, et la nécessité de poursuivre le travail pour susciter des adhésions et des dons.

A noter pour en remercier les auteurs que les contributions volontaires en nature s'élèvent à **117 517 €** à savoir la mise à disposition de locaux et moyens matériels par BAYARD pour **34.000 €** et du bénévolat pour un montant de **83 517 €**.

Le tableau ci-dessous a pour objet de donner une vision analytique des comptes de l'association et leur évolution sur trois ans.

CHARGES	Réalisé 2021	Réalisé 2022	Réalisé 2023
FRAIS DE PERSONNEL	168 872 €	172 551 €	173 163 €
AUTRES CHARGES DE FONCTIONNEMENT	106 970 €	101 903 €	116 964 €
TOTAL CHARGES FIXES	275 842 €	274 454 €	290 126 €
CHARGES SESSION	112 609 €	61 281 €	95 907 €
CHARGES VA/FORMATION		4 305 €	
RECONSTITUTION FONDS DE ROULEMENT			
TOTAL	388 451 €	340 040 €	386 033 €
PRODUITS	Réalisé 2021	Réalisé 2022	Réalisé 2023
COTISATIONS	31 760 €	35 070 €	37 260 €
DONS ET SUBVENTIONS NON AFFECTES	53 892 €	34 995 €	37 667 €
AUTRES PRODUITS	38 765 €	41 375 €	75 427 €
Reprise sur Fonds dédiés	1 271 €		
TOTAL PRODUITS ASSOCIATIFS	125 688 €	111 440 €	150 354 €
PRODUITS SESSION	108 737 €	83 180 €	132 536 €
dont DONS soutien session	55 777 €	57 596 €	49 726 €
PRODUITS VA/FORMATION		4 464 €	
SUBVENTION FONDATION SSF	100 000 €	150 000 €	150 000 €
TOTAL	334 225 €	349 083 €	432 890 €
RESULTAT	- 54 027 €	9 043 €	46 856 €
RESULTAT AVANT SUBVENTION	- 154 027 €	- 140 957 €	- 118 143 €
SESSIONS	Réalisé 2021	Réalisé 2022	Réalisé 2023
CHARGES SESSION	112 609 €	61 256 €	95 907 €
PRODUITS SESSION	108 737 €	83 180 €	132 536 €
SOLDE SESSION	- 3872€	21 924 €	36 629 €

Il en ressort les conclusions suivantes :

- Les charges fixes de l'association (frais de personnel et charges de fonctionnement) sont en augmentation de 6%, bien contrôlées et en ligne avec le budget.
- La Session a été plus onéreuse que l'année dernière de 34 k€, mais a rapporté 49 k€ de plus et dégagé un solde positif de 36 629 €.
- Hors Session et subvention de la Fondation SSF, nos produits associatifs (cotisations, dons et subventions, autres produits d'exploitation) ne couvrent que la moitié de nos charges fixes, et le total des produits hors subventions de la Fondation des SSF, mais incluant la Session, ne représente que 66% du total des charges.
- Le total des dons passe de 93k€ à 87k€, en raison d'une baisse des dons liés à la Session. Les dons non affectés suivent exactement les cotisations, au niveau de 37k€ chaque.

Pour les années à venir :

- Il n'est pas illégitime que la Fondation des Semaines Sociales continue à contribuer au financement de l'association puisque c'est sa raison d'être principale, mais les réserves consomptibles dont la Fondation et l'Association disposent ne permettent de financer notre niveau de déficit que pendant huit à dix ans.
- Pour sécuriser le futur à long terme des SSF, rien n'est donc plus important que de susciter des adhésions. En effet, il faut d'une part assurer le renouvellement d'adhérents âgés, mais d'autre part, toute augmentation du nombre d'adhérents apporte des cotisations et des dons supplémentaires. Or, ces deux dernières années, nous n'avons pas atteint notre objectif, pourtant raisonnable, de 1000 adhérents. A plus long terme, atteindre 2000 adhérents assurerait probablement l'équilibre budgétaire de notre association et semble un bon objectif.
- Il parait donc essentiel que la dynamique d'adhésion devienne notre affaire à tous.

Thibault de Tersant Trésorier